



N°9 – Juillet 2018

Directeur de la publication : B. FAUREAU
 Directeur délégué : J. PILARD
 Rédaction : J. PILARD, G. CHARREYRE,
 M. DESFORGES APRUNCULE
 Photos : SIVOM

HORAIRES D'OUVERTURE
 du lundi au vendredi :
 de 9 h 00 à 11 h 30
 et de 13 h 30 à 16 h 30

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT
 OU UNE URGENCE ?**
04 70 06 50 51
 7 jours sur 7 et 24 h sur 24

NOUS ÉCRIRE
 3 ZA de Crozet – BP 22
 03190 Vallon en Sully
secretariat@sivomvallon.fr

BESOIN D'UNE INFORMATION...
 ...de communiquer ?
 Connectez-vous sur :
www.sivomvallon.fr



... suivez nos actualités !



Le Réservoir D'INFOS !

LE MOT DU PRÉSIDENT "...Horizon 2020 !

Bernard FAUREAU
 Président du SIVOM



Que s'est-il passé depuis la dernière édition de votre Réservoir d'Infos n°8 ? Répondre que de l'eau a coulé sous les ponts serait une métaphore bien en rapport avec l'activité du SIVOM ! Oui, de l'eau a coulé – fort heureusement ! – ... pour alimenter tous nos abonnés et elle pourra continuer de couler grâce aux projets d'avenir que nous continuons de développer...

Ainsi, en 2020, devrait se concrétiser un projet de longue date mais qui nécessitait de réunir plusieurs conditions passant par de nombreuses concertations et réflexions de la part de vos élus : l'adhésion de la commune de Cérilly au SIVOM pour les compétences EAU, ASSAINISSEMENT COLLECTIF et SPANC. Elle permettrait de renforcer l'identité et la légitimité territoriale de notre Syndicat mais également de sécuriser, de part et d'autre, la distribution d'eau par la création d'une interconnexion entre la ressource de Cérilly, située dans la forêt de Tronçais, et celle du SIVOM située à Prévallon. Cette interconnexion serait construite grâce au Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier (S.M.E.A) compétent en la matière. Une étude de faisabilité est en cours...

Autre adhésion à l'horizon 2020 : le transfert de compétence de la commune de Meaulne en matière d'assainissement collectif, une fois les travaux de rénovation du réseau et de la station d'épuration terminés.

C'est un gage de confiance de la part de la commune qui a pu mesurer au fil des années la fiabilité professionnelle de notre Syndicat et ses capacités à intervenir sur un domaine d'activité très spécifique.

Le SIVOM met tout en œuvre pour gérer au mieux les moyens humains, opérationnels et administratifs des services « Eau et Assainissement ». Pourtant il arrive que certains déplorent le prix de l'assainissement. Un article sur le sujet vous donnera quelques explications quant à la disparité des coûts entre ce service et celui de l'Eau potable. Vous trouverez également dans ce Réservoir d'Infos numéro 9, comme chaque année, un bouquet d'informations multi-sujets qui résumera les actualités 2017-2018 du SIVOM... surtout pour ceux qui ne peuvent se connecter sur www.sivomvallon.fr, le site internet qui accompagne les abonnés tout au long de l'année !

Bonne lecture à tous ! ”



PARTENARIAT ENTRE LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'ALLIER ET LE SIVOM DE NORD RIVE DROITE DU CHER

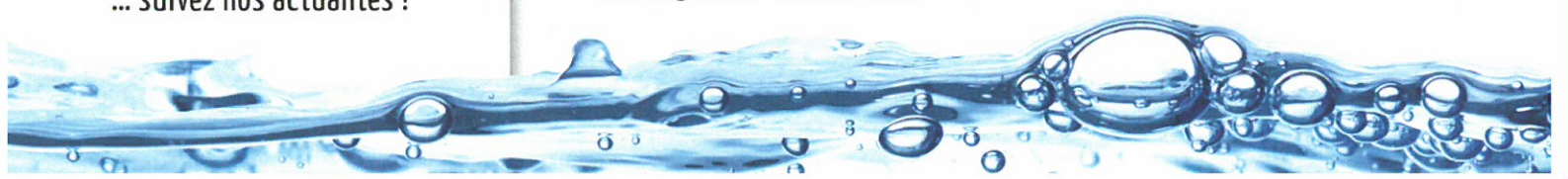


Lors de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2017, une délibération a été votée à l'unanimité par le Comité Syndical du SIVOM de Nord Rive Droite du Cher pour signer une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Allier (SDIS 03).

Ce document permettra au SIVOM de disposer d'un logiciel spécialement dédié à la gestion des points d'eau incendie et ainsi de tenir à jour, en temps réel, les disponibilités des poteaux d'incendie pour le SDIS.

N'oublions pas que la vérification annuelle des poteaux d'incendie est une charge dévolue aux maires. Par conséquent, le SIVOM pourra, grâce à cet outil informatique, mieux les accompagner sous l'égide du SDIS 03, bien sûr.

Le SIVOM se veut également relais de l'information réglementaire. C'est pourquoi les élus peuvent accéder au **document synthétique élaboré par le SDIS 03** qui explicite et rappelle les obligations des maires en matière de **sécurité incendie**, sur notre site internet, rubrique « Téléchargements » (en fin de liste).



POURQUOI L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF COÛTE PLUS CHER QUE L'EAU... ?

Chaque année, les médias se font le relais des critiques des consommateurs qui estiment payer trop cher pour l'assainissement collectif ou qui se plaignent de l'augmentation des tarifs. Cette attitude, compréhensible, relève le plus souvent d'une méconnaissance du sujet dans toute sa complexité.

C'est pourquoi, nous avons à cœur de communiquer avec nos abonnés, tout au long de l'année, par le biais de notre site internet (www.sivomvallon.fr) afin d'expliquer les activités de nos services, les moyens humains, matériels et financiers mis en place pour maintenir, développer, renouveler les installations techniques. C'est tout cela que vos factures, une fois réglées, permettent de mettre en œuvre pour le bien collectif.

Voici quelques informations que certains médias ne relaient pas suffisamment auprès de la population, sans compter que d'un département à l'autre, les ressources aussi bien naturelles que financières ne sont pas les mêmes !

L'Assainissement Collectif (A.C.) nécessite plus d'entretien et de contrôles quotidiens.



Les travaux d'A.C. se situent en zone urbaine et sont donc plus contraignants et donc plus coûteux...

Les installations techniques d'A.C. se détériorent plus vite et il faut donc les renouveler plus fréquemment.

Durée de vie moyenne :
- d'un réservoir d'eau = 80 ans
- d'une station d'épuration = 30 ans

Un patrimoine en A.C. très important et vieillissant : à renouveler dans un délai très court.

Le taux de TVA est plus élevé sur les factures d'assainissement collectif = 10 % !
5.5 % sur les factures d'Eau...

L'objectif ambitieux mais nécessaire est d'obtenir une qualité de résultats optimisés standard sur l'ensemble du territoire français et ce, dans un souci d'égalité sanitaire et de préservation de l'environnement avec des conditions et des moyens, somme toute, très inégaux... **Préserver l'environnement et essayer de faire vivre plus longtemps les réseaux et ouvrages**, tel est l'objectif principal des collectivités. **L'investissement coûte très cher en assainissement collectif.** Les décisions à prendre et les priorités à choisir par vos élus requièrent beaucoup de réflexion, de travail d'anticipation dans un contexte d'informations pas toujours simple à maîtriser... d'où l'intérêt de pouvoir s'appuyer sur un service public spécialisé et compétent...

BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS !

Au Service Eau, Ludovic GRAFFION remplace un agent parti en retraite et l'équipe du Service Assainissement Collectif a été renforcée par l'arrivée de Morgane PLISSON qui avait déjà effectué une mission dans ce même service, il y a quelques années.

ACTUS TRAVAUX

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Travaux réalisés : Curage et reprofilage de la lagune de Le Vilhain 12 100 € HT

Travaux à venir : Création de la station d'épuration au Hameau de Tronçais ≈ 270 000 € HT, Reprise de branchements au bord de la Sologne à Tronçais ≈ 25 000 € HT, Travaux création réseau Rive Gauche Aumance Hérisson phase 2 ≈ 400 000 € HT

EAU POTABLE

Travaux réalisés et en cours : Renouvellement canalisation lieu-dit Le Creux à Vallon en Sully ≈ 535 000 € HT, Renouvellement automate de la station de pompage ≈ 35 000 € HT

Travaux à venir 2018/2019 : Renouvellement canalisation départ Station Prévallon ≈ 300 000 € HT

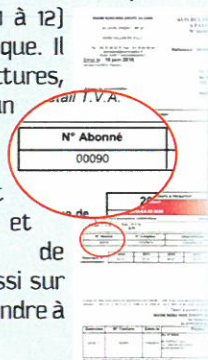


RAPPEL !

Trouver son n° d'abonné...

Où trouver son numéro d'abonné, référence qui permet d'identifier l'adresse de votre lieu de consommation et qui est commun aux trois services : Eau, Assainissement Collectif et SPANC ?

Il est composé de 5 chiffres commençant le plus souvent par un ou plusieurs zéros. Sur votre contrat d'abonnement, il est précédé de 2 chiffres qui, eux, permettent d'indiquer votre commune (de 01 à 12) suivis d'une barre oblique. Il est présent sur vos factures, en première case d'un petit tableau situé entre le cadre rouge expliquant le règlement par carte bancaire et votre historique de consommation... et aussi sur le talon détachable à joindre à votre paiement.



ENQUETE

« Mensualisation des factures par prélèvement bancaire automatique »

Avec vos factures du 2^{ème} semestre 2018, vous recevrez un questionnaire à ce sujet. **Votre avis nous intéresse...** et conditionnera la mise en place de ce projet pour les années à venir.

CONNECTEZ-VOUS SUR

www.sivomvallon.fr

Le site internet du SIVOM est de plus en plus consulté par nos abonnés aussi bien pour trouver de l'information (un nouvel article est édité sur la page « Actualités » du SIVOM chaque semaine !) que pour communiquer avec nos services (relevé des compteurs, changements de situation, règlement de factures en ligne...). Nous vous remercions pour votre interactivité et, dans le souci permanent d'améliorer notre relation, **n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions grâce à la rubrique « Contactez-nous »**... quel que soit votre message, n'oubliez pas de rappeler votre numéro d'abonné si possible ou obligatoirement la commune de votre lieu de consommation !